

# Mairie de Coulomby



## **Infos sur la vaccination au Pays de Lumbres**

Il y a quelques semaines, en lien avec la CCPL, les personnes de plus de 75 ans ont reçu une note dans leur boîte aux lettres et ont été invitées à s'inscrire en Mairie pour organiser le planning des vaccinations.

***Suite à la première phase de vaccination gérée conjointement grâce à la mobilisation de tous, la plupart de nos habitants prioritaires de plus de 75 ans sont aujourd'hui vaccinés ou en passe de recevoir leur seconde dose.***

*Cependant, certains habitants de plus de 75 ans ayant changé d'avis ou n'ayant pu se faire vacciner, se trouvent à nouveau bloqués dans leur prise de rendez-vous pour accéder au centre de vaccination du Pays de Lumbres. Et ce alors même que le tour de vaccination des personnes de plus de 65 ans voire de plus de 60 ans arrive d'ici une dizaine de jours, sans compter les difficultés d'accès aux vaccins pour les personnes prioritaires de plus de 50 ans atteintes de comorbidités. (Risques liés à votre santé, personnes vulnérables à très haut risque face à la COVID-19)*

***Ainsi, afin de rassurer les habitants du Pays de Lumbres sur la vaccination il est convenu que la CCPL reprenne à nouveau en main les créneaux Doctolib alloués au Centre de Vaccination de Lumbres en lien avec chaque commune.***

*En complément du personnel de la CCPL qui devra être affecté au fonctionnement du Centre de vaccination, nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour passer des appels téléphoniques aux habitants (dans un premier temps) ou aider à tenir le CDV en terme de transport ou d'accueil (dans un second temps).*

**Il ne sera pas possible de prendre en compte les inscriptions par appel téléphonique directement à la CCPL**

***Il est donc demandé un passage obligé par la mairie pour chaque habitant concerné, soit en vous déplaçant aux heures de permanence, le mardi et le samedi de 9h30 à 11h30 ou le jeudi de 14h30 à 16h30, ou en téléphonant au 03 21 39 65 88 précisant vos noms et adresses, votre téléphone ou votre adresse mail et votre date de naissance.***

***La mairie transmettra le tableau à la Communauté de Communes et celle-ci prendra contact avec vous pour la date de vaccination.***

**Rappel : Ne pas appeler la CCPL,  
Vous inscrire obligatoirement en Mairie.**

*Prenez bien soin de vous.....  
Votre Maire, Laurent Pourchel.*

